

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00221

Numéro SIREN : 438 402 190

Nom ou dénomination : EXCO VALLIANCE CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2020 sous le numéro de dépôt 1180

Greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/1180

Déposant :

Nom/dénomination : EXCO VALLIANCE CONSEILS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 438 402 190

N° gestion : 2001 B 00221

Comptes Annuels

2019

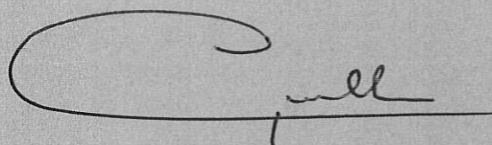
Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS

11 Route DU PEUX
16800 Soyaux

Siret : 43840219000021

Certifiés Conformés



SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS

11 Route du Peux - CS 22508 - 16025 ANGOULEME Cedex

Tél : 05.45.95.65.65
Fax : 05.45.92.17.91



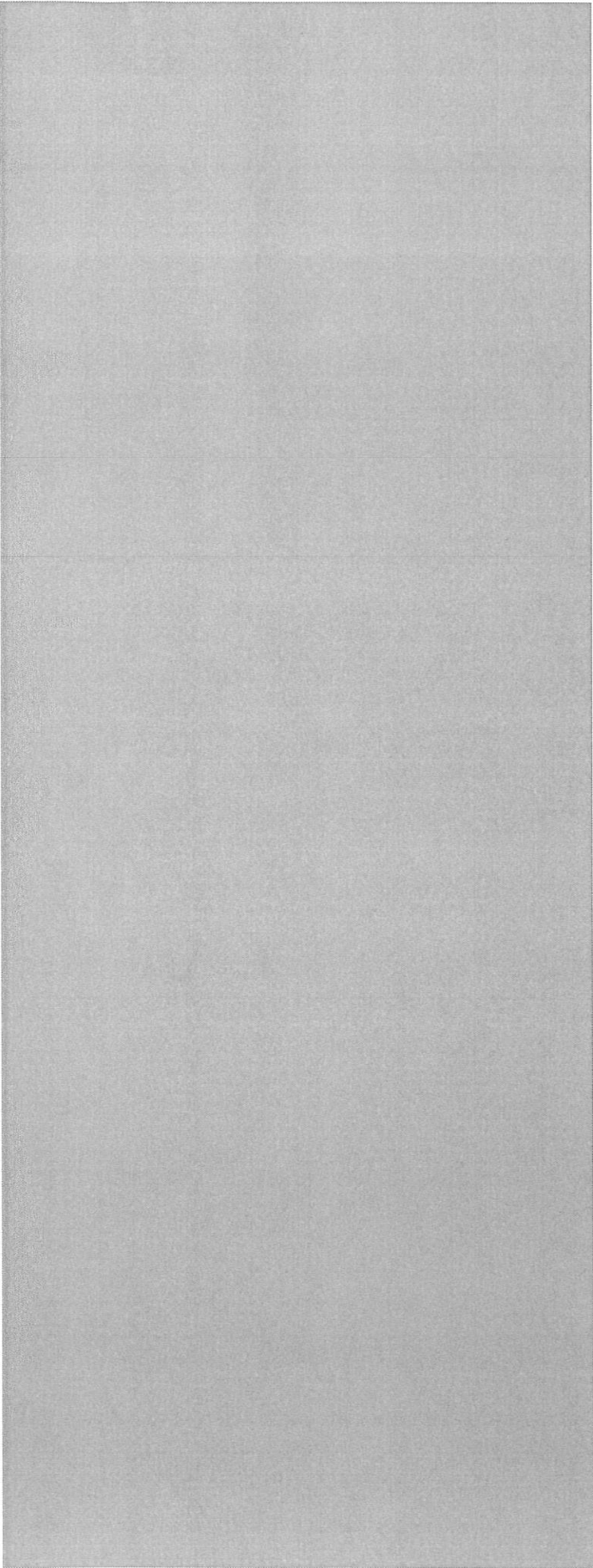
A handwritten signature in black ink, appearing to be "MP".

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Rapport de présentation des comptes annuels	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	13
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	20
<i>Autres informations</i>	21
2. Détail des comptes	23
Bilan détaillé	24
Compte de résultat détaillé	28
3. Dossier de gestion	33
Soldes intermédiaires Production	34
Soldes intermédiaires de gestion Production	35
Dossier de gestion	40
4. Liasse fiscale	43



MP



Comptes annuels





MP

Rapport de présentation des comptes annuels

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS relatifs à l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 989 748
Chiffre d'affaires	2 975 365
Résultat net comptable (Bénéfice)	72 721

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à SOYAux
Le 23/09/2019

Bilan actif

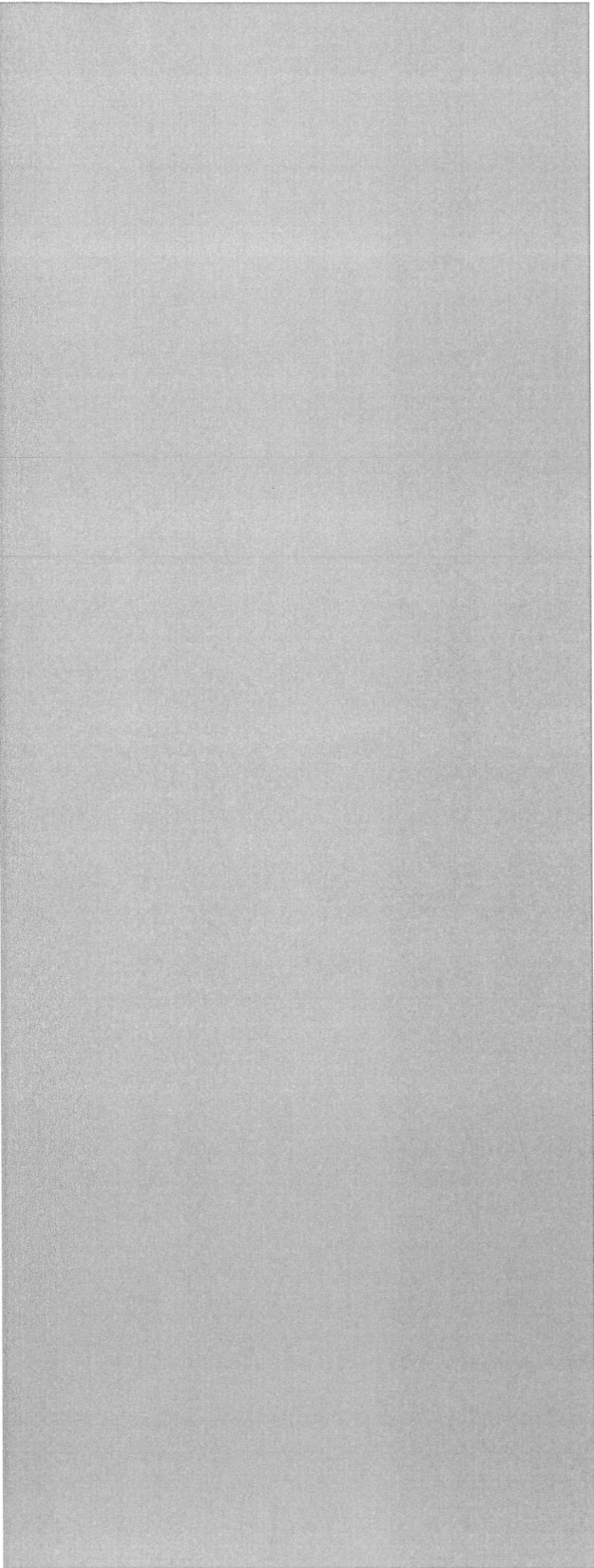
	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	12 020	12 020		
Fonds commercial (1)	338 757		338 757	338 757
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	258 932	199 824	59 108	45 035
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				104 000
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	197		197	195
Prêts				
Autres immobilisations financières	457		457	457
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	610 363	211 844	398 519	488 445
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 196 744	22 875	1 173 869	1 181 536
Autres créances	175 389		175 389	167 770
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	207 015		207 015	84 487
Charges constatées d'avance (3)	34 957		34 957	30 535
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 614 105	22 875	1 591 230	1 464 329
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 224 468	234 720	1 989 748	1 952 774
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	247 335	412 335
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 413	11 413
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	41 234	41 234
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	402 232	444 746
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	72 721	104 678
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		6 800
TOTAL CAPITAUX PROPRES	774 934	1 021 205
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 169	35 101
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 572	64 309
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383 094	83 960
Dettes fiscales et sociales	558 168	562 338
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	154 497	71 641
Produits constatés d'avance (1)	103 316	114 220
TOTAL DETTES	1 214 815	931 568
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 989 748	1 952 774
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 271	8 397
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 211 543	923 172
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	772	9 728
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



A handwritten signature in black ink, appearing to be "MP".



Annexe





MP

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 1 989 748 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 72 721 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 900 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	338 757	10		338 757
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 080	-10	4 060	12 020
Immobilisations incorporelles	354 837		4 060	350 777
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 483			47 483
- Matériel de transport	5 700			5 700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	176 329	29 421		205 749
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	229 511	29 421		258 932
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	104 000		104 000	
- Autres titres immobilisés	195	2		197
- Prêts et autres immobilisations financières	457			457
Immobilisations financières	104 653	2	104 000	654
ACTIF IMMOBILISE	689 001	29 422	108 060	610 363

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		29 421	2	29 422
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		29 421	2	29 422
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	4 060		104 000	108 060
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	4 060		104 000	108 060

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2019
Éléments achetés	338 757
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	338 757

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 080		4 060	12 020
Immobilisations incorporelles	16 080		4 060	12 020
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 620	1 722		38 342
- Matériel de transport	2 016	1 900		3 916
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 840	11 726		157 567
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	184 476	15 348		199 824
ACTIF IMMOBILISE	200 556	15 348	4 060	211 844

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 407 548 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	457		457
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 196 744	1 196 744	
Autres	175 389	175 389	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 957	34 957	
Total	1 407 548	1 407 091	457
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	24 676
Total	24 676

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 247 335,00 euros décomposé en 1 499 titres d'une valeur nominale de 165,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 499	165,00
Titres émis pendant l'exercice	-1 000	165,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 499	165,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	6 800		6 800	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	6 800		6 800	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			6 800	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 214 815 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	772	772		
- à plus de 1 an à l'origine	8 397	5 125	3 271	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383 094	383 094		
Dettes fiscales et sociales	558 168	558 168		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	161 068	161 068		
Produits constatés d'avance	103 316	103 316		
Total	1 214 815	1 211 543	3 271	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	16 976			
(**) Dont envers les associés	6 572			

Charges à payer

	Montant
FNEURS - FACT. NON PARVENUES	64 386
INTERETS COURUS A PAYER	772
PROVISION CONGES A PAYER	162 908
PROVISION CHARGES / CP	63 637
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	13 616
CLIENTS - RRR A ACCORDER	6 952
Total	312 271

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	34 957		
Total	34 957		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA	103 316		
Total	103 316		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 700 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



MP

EXCO VALLIANCE CONSEILS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 247 335 €

Siège social : 11 route du Peux
16000 ANGOULEME

438 402 190 RCS ANGOULEME

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT SOUmise ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 13 DÉCEMBRE 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019, s'élevant à 72 721 €, en totalité à titre de dividendes.

Le dividende par titre s'élève à un montant d'environ 48,51 €.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour. La totalité des dividendes est éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

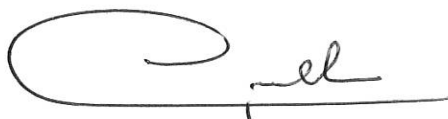
Pour rappel depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes distribués aux associés personnes physiques sont soumis au prélèvement forfaitaire unique de 30 %, décomposé comme suit :

- 12,80 % au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire constituant un acompte d'impôt sur le revenu, sous réserve d'une éventuelle dispense légale et sauf option pour l'application pour le barème progressif et l'application d'un abattement de 40 %.
- 17,20 % au titre des prélèvements sociaux.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme
Le président





L'AUDIT LÉGAL ADAPTÉ
A VOS BESOINS !

tes

REPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2019

- = -

SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS
11, route du Peux
16800 SOYAUX



SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS
Société par Actions simplifiée au Capital de 247 335€
Siège social : 11, Route du Peux – 16800 SOYAUX
RCS : ANGOULEME 438 402 190

- = -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 Juin 2019

Mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons vérifié les comptes annuels de la société EXCO VALLIANCE CONSEILS relatifs à l'exercice 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de

Conclusion

Le rapport a été audité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour

ous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
mmissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du

e mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous
période du 01/07/2018 à la date d'émission de notre rapport, et
ns pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la
ire aux comptes.

éciations

sitions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives
appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus
nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté
prié des principes comptables appliqués et sur la présentation
s.

portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels
le et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous
on sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

ues

t procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel
aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et

ervation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes
s données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres
on financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

nous vous signalons que les informations relatives aux délais de
article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article
e sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

la direction et des personnes constituant le gouvernement s aux comptes annuels

ction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle
es et principes comptables français ainsi que de mettre en place le
e estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne
alies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de
son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les
s relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

é d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser

t été arrêtés par le Président.

commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes

olir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir
que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas
s. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,
ir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice
de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les
venir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme
on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises
cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des
fondant sur ceux-ci.

article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification
e pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

udit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel
e commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout
outre :

ue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies
celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met

procédures d'audit face à ces risques, et recueil des éléments qu'il
et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection
gnificative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une
ive résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la
missions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du

ance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des
c appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une
cité du contrôle interne ;

ctère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère
estimations comptables faites par la direction, ainsi que les
concernant fournies dans les comptes annuels ;

ctère approprié de l'application par la direction de la convention
continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou
tude significative liée à des événements ou à des circonstances
être en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,
appelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient
la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude
e l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies
annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont
sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un

entation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes
es opérations et événements sous-jacents de manière à en donner

SARL SOFAL
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de Poitiers



Stéphane REMAUD

**BILAN ET ANNEXE
AU
30 JUIN 2019**



MP

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
es				
ement iels, drts & val.similaires	12 020 338 757	12 020	338 757	338 757
es sations incorporelles				
ot outillage industriels	258 932	199 824	59 108	45 035
rs				
(2) e)				104 000
tions	197		197	195
	457		457	457
	610 363	211 844	398 519	488 445
ovisionnements ervices)				
s sur commandes				
	1 196 744 175 389	22 875	1 173 869 175 389	1 181 536 167 770
sé				
	207 015 34 957 1 614 105	22 875	207 015 34 957 1 591 230	84 487 30 535 1 464 329
r igations				
	2 224 468	234 720	1 989 748	1 952 774

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON ced



	30/06/2019	30/06/2018
port, ...	247 335	412 335
	11 413	11 413
elles	41 234	41 234
	402 232	444 746
(bénéfice ou perte)	72 721	104 678
S	774 934	1 021 205
		6 800
participatifs		
DPRES		
T CHARGES		
RISQUES ET CHARGES		
blissements de crédit (2)	9 169	35 101
erses (3)	6 572	64 309
commandes en cours		
attachés	383 094	83 960
	558 168	562 338
otes rattachés		
	154 497	71 641
	103 316	114 220
	1 214 815	931 568
	1 989 748	1 952 774
	3 271	8 397
des créditeurs de banque	1 211 543	923 172
	772	9 728
acomptes reçus sur commandes en cours		

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON cede:



Méthodes comptables

CO VALLIANCE CONSEILS

de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 1 989 748 euros
ce, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 72 721 euros.

recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

partie intégrante des comptes annuels.

le 30/06/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables
à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes

appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de

comptables d'un exercice à l'autre,

des d'établissement et de présentation des comptes annuels.

évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations matérielles et incorporelles

incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de
par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction
et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en
selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à
coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne
rentent aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément
insés en charges.

on sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

1 à 3 ans

ts et aménagements divers : 10 ans

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON cede

par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



MP

Méthodes comptables

de notablement de la valeur.

ont dérogatoire pour bénéficiaire de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les
 sation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

glement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité
 tion est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à
 e est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une
 ptabilisée le cas échéant.

valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur

Emprunts

ont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Exceptionnels

els tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Activité et emploi

on de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)
 montant de 24 900 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice
 la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

SOFAL
 Société de Commissariat aux Comptes
 Rue Nicolas Baudin - CS 60696
 85017 LA ROCHE SUR YON cedex



bilan

sations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
veloppement				
ncorporelles	338 757	10		338 757
s	16 080	-10	4 060	12 020
	354 837		4 060	350 777
ents et				
et outillage				
ents	47 483			47 483
	5 700			5 700
e, mobilier	176 329	29 421		205 749
rs				
ours				
	229 511	29 421		258 932
en				
	104 000		104 000	
	195	2		197
nancières	457			457
	104 653	2	104 000	654
	689 001	29 422	108 060	610 363

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON cedex



MP

bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
ns		29 421	2	29 422
		29 421	2	29 422
	4 060		104 000	108 060
	4 060		104 000	108 060

corporelles

	30/06/2019
	338 757
	338 757

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON cedex



MP

bilan

Immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
Acquisition				
Immobilisations incorporelles	16 080		4 060	12 020
Immobilisations	16 080		4 060	12 020
Immobilisations financières et outillage				
Immobilisations financières	36 620	1 722		38 342
Immobilisations financières, mobilier	2 016	1 900		3 916
Immobilisations financières	145 840	11 726		157 567
Immobilisations	184 476	15 348		199 824
	200 556	15 348	4 060	211 844

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON cede



MP

bilan

al social

335,00 euros décomposé en 1 499 titres d'une valeur nominale de 165,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
au début de l'exercice	2 499	165,00
ce	-1 000	165,00
à la fin de l'exercice	1 499	165,00

es

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
obliés	6 800		6 800	
	6 800		6 800	
reprises :			6 800	

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON cedex



bilan

l'exercice s'élève à 1 214 815 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
(*)				
	772	772		
ars (*) (**)	8 397	5 125	3 271	
	383 094	383 094		
otes	558 168	558 168		
	161 068	161 068		
	103 316	103 316		
	1 214 815	1 211 543	3 271	
exercice				
rcice	16 976			
	6 572			

	Montant
ES	64 386
	772
	162 908
YER	63 637
	13 616
	6 952
	312 271

SOFAL
Société de Commissariat aux Compt.
Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON ced



MP

bilan

ation

avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
NCE	34 957		
	34 957		

avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
	103 316		
	103 316		

SOFAL
 Société de Commissariat aux Comptes
 Rue Nicolas Baudin - CS 80590
 85017 LA ROCHE SUR YON ced



MP

compte de résultat

exploitation et financiers

Commissaires aux comptes

Montant : 2 700 euros

SOFAI
Société de Commissariat
Rue Nicolas Baudin - CS
85017 LA ROCHE SUR YVES



Informations

Compétitivité et emploi

Objectif de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de
emploi.

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON cedex

Pour copie certifiée conforme délivrée le 17/03/2020

Page 45 sur 45

Page

21

